

Chapitre 7 : Quels liens sociaux dans les sociétés ou s'affirme le primat de l'individu ?

I. L'évolution des formes du lien social

A. Les transformations des sociétés.

1) L'autonomisation de l'individu dans la société moderne.

Rm : La société moderne correspond historiquement au passage de la société démocratique c'est à dire la fin de la société d'ancien régime et le début de la société des égaux celles des citoyens.

a. Les étapes du processus d'individualisation

La démocratisation de la société s'est accompagnée d'un processus d'individuation. Le terme désigne le fait de devenir un individu et d'être doté d'une existence singulière. La notion d'individualisme, plus récente, correspond au processus d'autonomisation de l'individu et de sa liberté vis-à-vis de ses groupes sociaux d'appartenance. Il s'agit d'un processus d'émancipation qui va permettre à l'individu de se construire lui-même. Alors que les sociétés anciennes se caractérisaient par leur « holisme » et par leur structure hiérarchique (systèmes des castes en Inde, hiérarchies des ordres — clergé, noblesse, Tiers État — dans l'Ancien Régime en Europe), la société moderne (au moins en Occident) est dominée par des valeurs d'égalité et de liberté, caractéristiques de l'individualisme.

L'individualisme est donc un processus d'émancipation qui ouvre l'accès à la liberté et à l'égalité.

b. Dans les sociétés modernes, l'autonomie des individus progresse et tend à rendre les liens sociaux plus personnels, plus électifs et plus contractuels.

Georg Simmel, dans la « Différenciation sociale » (1894), avait distingué les liens sociaux selon qu'ils se déployaient au sein des communautés ou au sein de la société. Dans les communautés, l'étroitesse des relations interindividuelles est telle que la conscience de soi de l'individu se fond dans le groupe dont il revêt l'identité. Dans la même optique, la multiplication des communautés d'intérêts, en partie au détriment des communautés traditionnelles, accentue le processus d'individualisation. En effet, elles agrègent des individus qui, au-delà des intérêts qu'ils ont en commun, sont présents dans différents cercles sociaux (appartenances familiale, politique, religieuse, professionnelle, locale, associative, etc.). Ces entrecroisements de cercles sociaux, propres à chaque individu, font ressortir sa singularité. Lorsque les cercles sociaux s'organisent selon un modèle concentrique, les différentes appartenances s'emboîtent les unes dans les autres et se renforcent mutuellement, l'autonomie de l'individu reste limitée. En revanche, lorsque les différents cercles deviennent indépendants au point d'être juxtaposés les uns à côté des autres, l'indépendance de l'individu, alors maximale, lui assure une grande liberté et son identité s'enrichit de multiples dimensions.

c. On peut distinguer deux étapes dans ce processus d'individuation, si l'on suit le sociologue François de Singly (L'individualisme est un humanisme – 2004) :

Au départ, il s'agit d'un individualisme universaliste ou abstrait : à partir du XVIII^e siècle, l'homme se libère des contraintes communautaires et de l'autocratie politique pour devenir un citoyen au plan politique et un salarié consommateur au niveau économique. La première modernité a remplacé Dieu par la Raison, fruit de l'intellect et par la Volonté collective, fille du peuple majeur et éclairé. Le citoyen est donc libre de mener les actions qu'il souhaite à condition de respecter la liberté des autres et les normes juridiques et sociales en vigueur. Le citoyen est un individu libre et éclairé, qui s'est affranchi de toutes ses attaches traditionnelles (la famille, le village, l'Eglise, le clan, la corporation) par l'exercice de la Raison, soit une faculté intellectuelle qui rend possible l'exercice du « libre arbitre » dans la sphère politique. L'individu n'est donc plus lié à son statut. L'isoloir, au moment du vote, lui permet de prendre sa décision sans tenir compte de ses appartenances sociales. Durkheim avait théorisé ce type d'individualisme dans une société où la cohésion sociale est obtenue par une « solidarité organique » qui suppose une socialisation des individus par différentes institutions sociales qui lui transmettent les normes et les valeurs de la société démocratique.) A partir des années 60, on voit apparaître un individualisme particulariste ou concret qui valorise l'individu particulier, avec ses problèmes propres. L'individu se libère peu à peu des institutions qui l'enserrent pour se construire lui-même en interaction avec les autres. Il devient un individu singulier. L'individualisme particulariste met l'accent sur le caractère unique de chaque individu. Pour beaucoup de critiques (Alain Ehrenberg, Antony Giddens, Ulrich Beck), l'individualisme universel et abstrait s'estompé progressivement au profit de valeurs mettant de l'avant l'originalité, l'authenticité, et l'indépendance de chacun. Pour ces derniers, c'est ce recentrage sur l'Ego qui fonde d'ailleurs la deuxième modernité ou la postmodernité. L'individu devient la référence à partir de laquelle se codifie l'espace privé et cela s'accompagne d'une demande de reconnaissance de cette réalité privée dans l'espace public (« c'est mon choix »). L'individu singulier souhaite que l'on respecte son indépendance et choisit les personnes qu'il veut fréquenter ainsi que les normes et les valeurs qu'il souhaite adopter. Le « droit de choisir sa vie » au milieu du pluralisme des valeurs et de l'hétérogénéité des modes de vie devient la norme sociale.

La société moderne correspond historiquement au passage de la société démocratique c'est à dire la **fin de la société d'ancien régime et le début de la société des égaux celles des citoyens.**

	Individualisme abstrait (Universaliste)	Individualisme concret (Particulariste)
Date	Première modernité Du XVIIIe siècle aux années 1960	Seconde modernité Des années 1960 à nos jours
Processus d'autonomisation	<ul style="list-style-type: none"> • L'individu se libère de sa communauté d'appartenance 	<ul style="list-style-type: none"> • L'individu se libère de ses groupes sociaux d'appartenance
Identité	<ul style="list-style-type: none"> • Identité statutaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Identité personnelle
But	<ul style="list-style-type: none"> • Etre inséré dans la société 	<ul style="list-style-type: none"> • Etre soi-même
Socialisation	<ul style="list-style-type: none"> • Socialisation verticale 	<ul style="list-style-type: none"> • Socialisation horizontale
Lien social	<ul style="list-style-type: none"> • Lien sociétaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Lien électif

2) De la solidarité mécanique à la solidarité organique

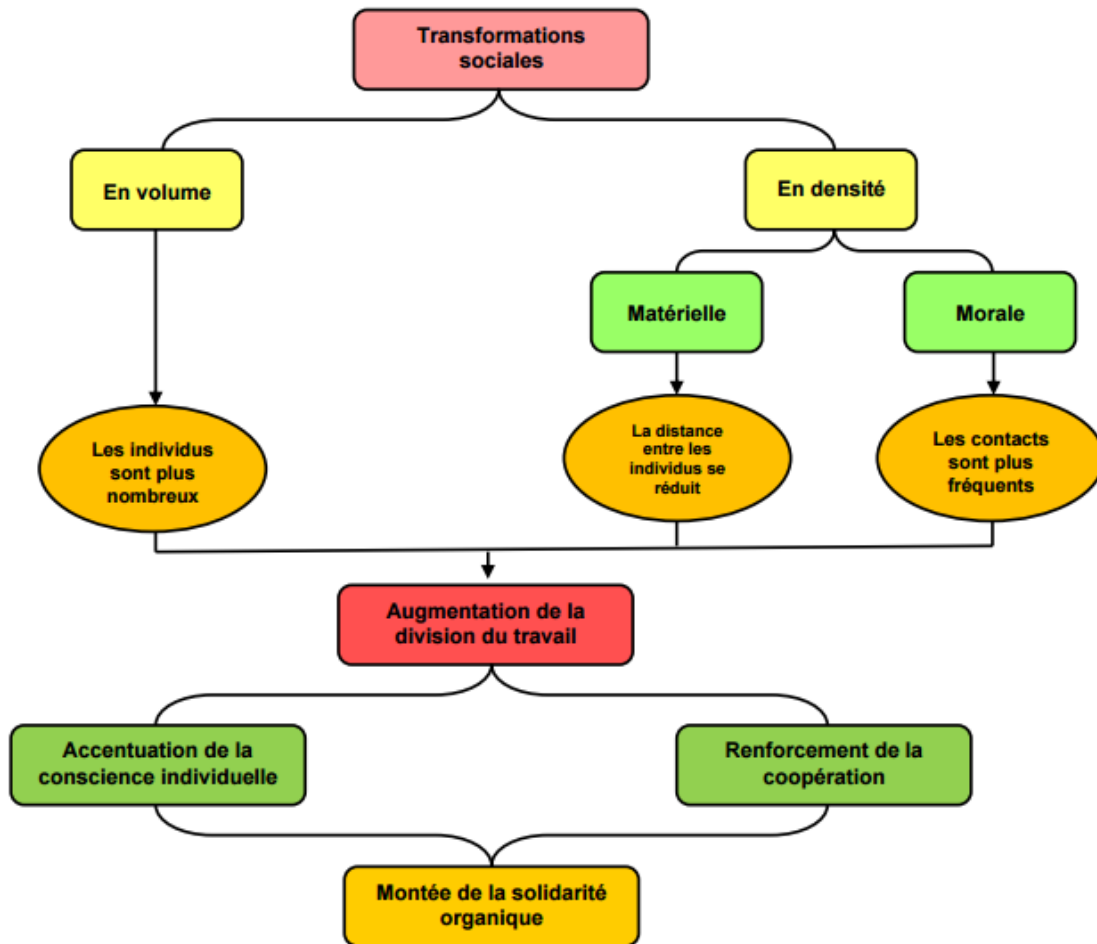
a. Comment expliquer ce passage ?

. Emile Durkheim l'explique par deux facteurs complémentaires :

- L'augmentation du volume de la population, c'est-à-dire la croissance démographique ;
- L'accroissement de la densité de population, la densité géographique (habitants au Km²) mais aussi la densité sociale (l'augmentation des échanges et des contacts entre les individus).

Ces deux éléments provoquent une augmentation de la concurrence entre les individus qui les oblige à se spécialiser pour survivre, conformément au modèle de Darwin. La division du travail est une solution sociale pour la survie de la société car elle élimine le risque de compétition entre les individus rapprochés matériellement et socialement par contrats. La démultiplication des rôles permet de maintenir la paix dans le groupe en rendant ses membres nécessaires les uns aux autres. La caractéristique la solidarité organique est qu'on n'a plus besoin de ressembler aux autres pour être solidaire, il suffit que les hommes soient dépendants les uns des autres (par la division du travail). Dans ce type de solidarité l'individu et l'individualisme vont donc pouvoir se développer.

Schéma :



Dans *De la division du travail social* (1893), Emile Durkheim cherche à comprendre les liens qui unissent les individus pour former une société. Peut-on craindre que les changements sociaux puissent remettre en cause la cohésion de la société ? La réponse de Durkheim est négative car la division du travail social croissante, qui accompagne ces transformations, ne provoque que le passage d'une solidarité à une autre, celui d'une société à « solidarité mécanique » à une société à une « solidarité organique ». Il s'appuie, pour cela, sur une analyse développée par Ferdinand Tönnies (1855-1936) qui oppose deux types de solidarité qui se succèdent : la communauté ou « *gemeinschaft* » et la société ou « *gesellschaft* ».

b.les deux solidarités :

-Dans les sociétés traditionnelles, la division du travail est faible, les individus sont semblables. } Les activités de production économique étant faiblement différenciées, les individus effectuent collectivement des tâches proches. Ils sont facilement substituables. Les divisions sociales que l'on y rencontre apparaissent essentiellement fondées sur la parenté, l'âge et le sexe. } La conscience collective (mêmes valeurs, mêmes sentiments, même sens du sacré) s'impose fortement pour souder des individus peu différenciés, pour unir leurs ressemblances et couvrir

totallement la conscience individuelle. L'individu n'existe pas par lui-même mais par le groupe. } Un droit répressif sanctionne les écarts : il punit et venge le groupe de tout acte qui transgresse la conscience collective ; la répression renforce et resserre le lien social. En conséquence, la solidarité est « mécanique » (solidarité par similitude), c'est-à-dire qu'elle est fondée sur la ressemblance entre individus et leur conformité aux normes, aux valeurs et aux rôles sociaux traditionnels. Les actions sont conditionnées par l'appartenance au groupe et par la tradition. Ainsi, dans les sociétés traditionnelles, c'est la famille qui présidait au choix du conjoint dans le cadre de mariages arrangés visant à agrandir le patrimoine familial. Tout écart à la règle était sévèrement sanctionné. Le divorce était interdit et l'adultère était un crime (exemple, la lapidation des coupables).

-Dans les sociétés industrialisées modernes, la solidarité deviendrait « organique » car les individus spécialisés, sont dépendants les uns aux autres, comme des organes du corps humain. } Dans l'activité économique, les individus étant complémentaires, ils sont tous indispensables au bon fonctionnement de la société. C'est l'approfondissement de la division du travail qui est à l'origine de cette différenciation des tâches et des individus. Elle les particularise, les individualise. Résultat : ils ne partagent plus les mêmes croyances. } La conscience individuelle se dégage de la conscience collective qui ne s'impose plus avec la même force. Les individus s'autonomisent en partie des contraintes sociales. } Ici le droit est restitutif, il a pour objet la réparation : les infractions à la règle n'affectent plus le groupe dans son ensemble mais des parties spécialisées ; l'opinion y est donc moins sensible, les réactions sont moins passionnelles. Le droit doit permettre de réparer pour la réinsertion dans le tissu social. En conséquence la solidarité est « organique » (solidarité par complémentarité). L'existence de sous-groupes spécialisés à l'intérieur du groupe social ouvre la possibilité d'une autonomie individuelle. Cette moindre prégnance de la conscience collective laisse place aux diverses personnalités. Les individus auront des normes et des valeurs différentes en fonction de leur profession. Les décisions individuelles seront donc bien différentes au sein de la société. Ainsi, de nos jours, le mariage est un mariage d'amour indépendant de la volonté des parents. Le divorce par consentement mutuel est entré dans la loi et les mœurs ont fortement évolué sur le sujet.

Solidarité	Mécanique	Organique
Type de société	Communautés restreintes (famille, tribu, clan, village)	Société élargie et dense (ville, nation)
Division du travail	Faible division du travail (société agricole)	Forte division du travail (société industrielle)
Type de lien social	Liens communautaires (appartenance au groupe)	Liens sociétaux (complémentarité entre les individus)
Conscience sociale	Conscience collective forte (Unanimité de la pensée)	Conscience individuelle (Pluralisme de la pensée)
Déterminants des comportements	La tradition, la coutume (valeurs collectives)	L'intérêt, la raison (valeurs individuelles)
Contrôle social	Justice répressive (pression du groupe)	Justice restitutive (droits des individus)

On notera également que Durkheim n'écarte pas totalement l'idée que des formes de solidarité mécanique puissent persister même lorsque le niveau d'avancement du processus de division du travail a imposé de façon générale la solidarité organique. Par exemple, si l'État, selon Durkheim, concourt à l'émancipation des individus vis-à-vis des allégeances locales, des tutelles traditionnelles et des dépendances personnelles, il menace de devenir despotique dès lors qu'il a affaire à des individus isolés, inorganisés et confrontés directement à lui. Les solidarités organiques ne peuvent donc devenir exclusives : d'autres formes de regroupements, fondés sur une similitude forte (la famille) ou relative (les organisations professionnelles) sont nécessaires pour assurer la cohésion sociale. La persistance des liens communautaires traditionnels, reposant sur des croyances partagées et des valeurs communes, n'est donc pas totalement absente des analyses de Durkheim. Bien que le déclin des fondements traditionnels de l'intégration – liens sociaux fondés sur le sang, la religion, la langue, les coutumes – soit avéré, la solidarité mécanique s'amenuise-t-elle réellement lorsque la complexité sociale augmente ?

3) Le lien social dans notre société moderne.

On observe que nombre de liens sociaux contemporains entretenus par des groupes, des mouvements ou des institutions conservent des dimensions relevant de la solidarité mécanique. Des communautés basées sur la coutume locale, la langue ou l'appartenance ethnique, certains nouveaux mouvements sociaux défendant un style de vie particulier ou encore des mouvements religieux ou spirituels, plus ou moins rattachés à la tradition, continuent de rassembler les individus autour de croyances et de valeurs partagées. Ils manifestent une forte capacité d'intégration et exercent une socialisation dont les effets sont perceptibles sur les identités individuelles. Les liens qu'ils tissent, fondés sur la similitude et la proximité d'origine (l'ethnie), de lieu (régionalisme et coutumes), de croyances (groupes religieux ou spirituels), de culture (style de vie) ou de valeurs (causes à défendre), apparaissent caractéristiques de la solidarité mécanique

B. La menace de l'exclusion sociale.

1) Le processus de désaffiliation.

a .La désaffiliation ou la dissociation du lien social

Qu'est ce que le processus de désaffiliation ?

C'est une approche socio-historique qui met en avant les phénomènes actuels de dégradation de la situation salariale. La désaffiliation c'est la dissociation du lien social.

La désaffiliation caractérise un processus de rupture du lien social que vivent un certain nombre de personnes particulièrement démunies. Cette notion se différencie donc de la paupérisation car elle ne se réduit pas à la dimension économique de leur situation mais concerne également le tissu relationnel dans lequel elles s'insèrent (ou plutôt ne s'insèrent pas). Elle désigne non pas un état mais un processus fait de ruptures d'appartenances qui peuvent se lire sur deux axes : - un axe d'intégration-non intégration par le travail qui va de l'emploi stable à l'absence complète de travail en passant par toutes les formes d'emplois précaires ; - un axe d'insertion-non insertion dans une sociabilité socio-familiale qui va de l'inscription dans des réseaux solides de sociabilité (familiale ou extra-familiale) à l'isolement social total. Cet axe recouvre deux dimensions, deux registres différents, d'une part, la variable familiale, d'autre part, la variable culturelle qui se réfère à «une manière d'habiter un espace et de partager les valeurs communes sur la base d'une unité de condition» (cf. les analyses de Richard Hoggart sur la culture ouvrière).

La différence entre les sociétés de l'Ancien Régime et la société contemporaine ne tient donc pas à ce double décrochage par rapport à l'intégration par le travail et par rapport à l'insertion dans un tissu relationnel qui caractérise de la même façon les «indigents» d'autrefois et les «exclus» d'aujourd'hui, mais au profil des personnes qui sont en «désaffiliation».

b.Robert Castel distingue trois zones de l'espace social selon le degré de cohésion sociale.

- **La zone d'intégration** dans laquelle l'individu possède à la fois un travail stable et des relations personnelles solides qu'il peut mobiliser.

- **La zone de vulnérabilité** dans laquelle l'individu associe précarité du travail et relation sociale faible (sociabilité faible pour faire référence au chapitre sur les réseaux sociaux).

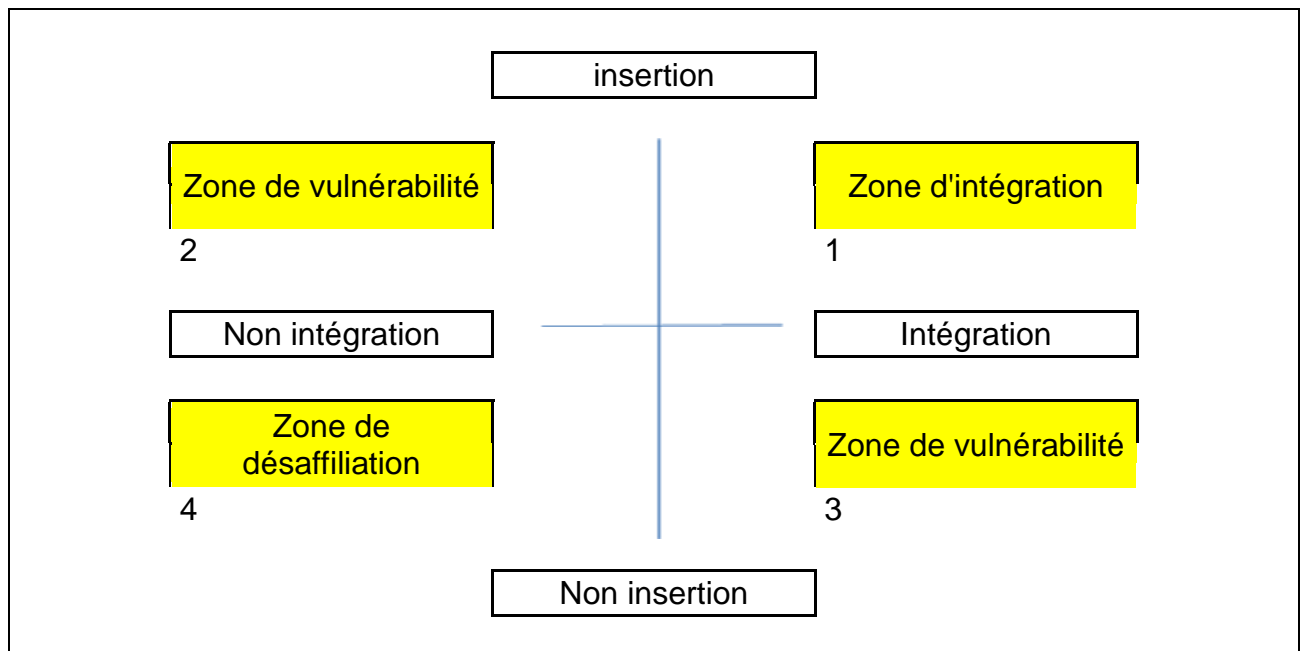
- **La zone de désaffiliation** dans laquelle l'individu conjugue absence de travail et isolement social.

Pour Castel les zones sont perméables et c'est principalement la zone de vulnérabilité qui fait le lien entre les deux autres zones.

A cela s'ajoute l'idée que les relations sociales peuvent compenser le non travail et réciproquement.

La zone de vulnérabilité est très intéressante puisqu'elle nous explique que nous pouvons intervenir avant que l'individu ne se trouve dans la zone de désaffiliation. **La désaffiliation se définit donc comme : un processus traduisant le passage d'un individu de l'intégration à l'exclusion sociale.**

Nous pouvons représenter la théorie de Castel de la manière suivante : (à réaliser au tableau)



Intégration ou non intégration par le travail. Renvoie davantage à la collectivité.
Insertion ou non insertion dans une sociabilité socio familiale. Renvoie davantage à l'individu.

- Dans la zone 1 l'individu est parfaitement intégré au sein de la société.
- Dans la zone 2 l'individu est dans une situation de vulnérabilité, dans ce cas il faut réinsérer l'individu par le travail, les entreprises d'insertion pourraient être une solution.
- Dans la zone 3 les associations ont un rôle à jouer pour que l'individu tisse à nouveaux des liens sociaux.
- Dans la zone 4 l'individu est exclu de la société.

Pour finir Castel nous explique que sa classification impose deux types de politiques sociales. Une politique préventive afin de contrôler les zones de vulnérabilité et une politique réparatrice afin de diminuer au maximum la zone de désaffiliation.

Une dernière réflexion sur Castel est intéressante à faire. Castel explique que la précarisation du monde du travail est à la base du processus de désaffiliation. Castel parle d'insécurité sociale en référence à la sécurité sociale. Cette insécurité sociale vous écarte bien souvent de l'accès à la propriété voir du logement, du crédit bancaire et progressivement de vos amis, famille... ce phénomène a également bien

souvent des conséquences économiques. En effet plus les individus sont précaires plus leur propension à épargner sera forte. Pourquoi ? Pour des motifs de précaution, or ceci va peser lourdement sur la consommation et l'investissement des entreprises donc sur la demande globale. Conclusion : le niveau de production stagne, la croissance stagne et le chômage ne diminue pas voir augmente.

Toutefois la précarité que l'on retrouve en partie dans les formes particulières d'emploi (tout ce qui diffère du CDI) est à relativiser, en effet en 2008 :

9.4% des salariés étaient en cdd (1.7% en 1982)

2.4% des salariés étaient en contrat intérim (0.7% en 1982)

Le CDI reste la norme encore aujourd'hui 85% des salariés et 71% des salariés sont sous cdi à temps plein. Mais nous pouvons constater que la précarité progresse dans le monde du travail ce qui pourrait expliquer pourquoi l'Etat doit intervenir afin d'éviter l'exclusion de ces salariés précaires et également soutenir l'activité économique.

2) La disqualification sociale.

a. «La disqualification sociale, c'est le discrédit de ceux dont on peut dire qu'ils ne participent pas pleinement à la vie sociale». Serge Paugam a élaboré cette notion en analysant la façon dont les personnes qui relèvent de l'assistance vivent cette situation. Il s'intéresse donc à ceux reconnus comme pauvres par la société et non à l'ensemble des populations défavorisées. S'intéressant au vécu des bénéficiaires de l'assistance, il va privilégier l'analyse de la relation entre ceux-ci et les travailleurs sociaux et montrer «comment des individus discrédités parviennent à résister au stigmate en essayant de retourner, au moins partiellement et symboliquement, le sens de leur infériorité sociale et de leurs échecs». Il ne donne pas une définition précise de la disqualification mais indique qu'elle renvoie à la logique de la désignation et de l'étiquetage et de ses effets sur le plan identitaire et il va donc se référer aux statuts des assistés, à leur identité et aux rapports sociaux qu'ils entretiennent entre eux et avec autrui.

Son schéma d'analyse initial peut être décrit de la façon suivante : - le recours à l'assistance est une épreuve 95 (1) H. Garfinkel, «Conditions of Successful Degradation Ceremonies», American journal of sociology, mars 1956. (2) E. Goffman, «Stigmate - les usages sociaux des handicaps», éditions de Minuit, 1987. (3) D. Schnapper, «Rapport à l'emploi, protection sociale et statuts sociaux», Revue Française de Sociologie, 1989. humiliante et dégradante, le statut d'assisté est donc dévalorisé. Il est la «manifestation authentique de la dépendance et par la même de l'infériorité sociale» ; - l'identité de l'assisté est malmenée, car il «est désigné publiquement comme appartenant à une catégorie au statut peu honorable» et doit en outre se prêter à des formalités, des contraintes qui sont objectivement dégradantes (donner des preuves de sa pauvreté, accepter le contrôle de sa vie privée ...). S. Paugam se réfère explicitement aux travaux de Garfinkel (1) dont il reprend l'expression de «cérémonie de dégradation statutaire» et de Goffman (2) en articulant son analyse autour du «stigmate»; - les deux protagonistes, bénéficiaires et travailleurs sociaux, sont acteurs de cette relation. Les travailleurs sociaux ont une part de responsabilité dans cette dégradation car ils ont tendance à imposer leurs propres systèmes de valeur et exercent en quelque sorte une violence symbolique ; -

mais, à rencontre de certains sociologues et en accord avec d'autres, en particulier b .interactionnisme :

Goffman, il observe que les bénéficiaires ne subissent pas passivement cette relation mais participent également à la définition de leur statut social et de leur identité personnelle en acceptant ou en refusant les éléments d'identification négatifs. Ils disposent en effet d'une marge de manoeuvre qui leur permet d'intérioriser, de refuser ou de négocier, par des rationalisations et des justifications, la définition sociale de leur statut ; - l'acceptabilité ou la non acceptabilité de la désignation négative dépend de leur «condition sociale objective». S. Paugam va donc distinguer trois situations différentes en fonction de leur degré de prise en charge institutionnelle, elle-même conditionnée par la nature des difficultés qu'ils rencontrent :

Réponse à la question : Présentez la notion de disqualification sociale de Serge Paugam.

La fragilité : les difficultés sont essentiellement dues à la dégradation du marché du travail. Naissent des personnes fragiles.

les fragiles qui bénéficient d'une intervention ponctuelle car leurs difficultés sont essentiellement d'ordre économique ; leurs revenus sont incertains et irréguliers car liés à des statuts précaires par rapport à l'emploi ou au chômage,

La dépendance : les personnes fragiles deviennent alors des assistées (même si dans un premier temps elles peuvent rejeter ce statut).

Les assistés qui font l'objet d'un suivi social régulier, car leurs difficultés sont plus importantes ; ils bénéficient de revenus de transfert liés à un handicap physique ou mental ou à leurs charges d'enfants,

La rupture les personnes deviennent des marginaux. Le cumul de handicaps engendre une forte marginalisation.

Le problème rencontré par les fragiles est celui de l'apprentissage de la disqualification sociale qui se traduit par une crise d'identité. S. Paugam distingue deux types d'expériences vécues : - la fragilité intériorisée renvoie à l'humiliation, au désarroi, au repli sur soi et au ressentiment. Des individus de cette catégorie refusent la dépendance et une intervention régulière des travailleurs sociaux qui ne peuvent leur proposer que des solutions peu satisfaisantes compte tenu de leurs aspirations ; - la fragilité négociée concerne surtout les jeunes de moins de 25 ans qui refusent totalement la logique de l'échec, et qui acceptent de recourir temporairement à l'assistance comme une solution de dépannage mais sans ressentir de culpabilité.

L'exclusion n'est donc pas une notion statique, il s'agit d'un processus plus ou moins long par lequel l'individu passe. La notion de processus est essentielle car elle implique qu'il y a des solutions possibles afin de rompre la logique de l'exclusion. L'exclusion n'est pas uniquement une rupture avec le monde du travail, il s'agit également d'une perte de sociabilité : amis, famille...

L'Etat Providence, et principalement la protection sociale, sert de dispositif pour limiter l'exclusion au sein de nos sociétés. Mais nous pouvons également penser à la famille et aux amis. Au final c'est la solidarité familiale, amicale ou encore nationale

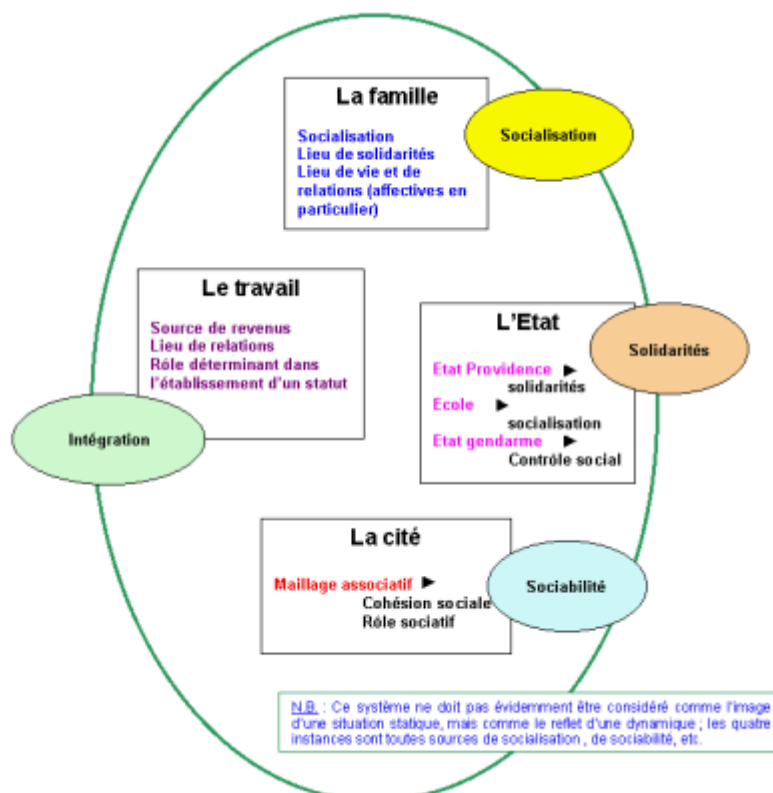
qui va permettre d'éviter à un individu d'entrer dans une logique d'exclusion ou d'en sortir.
D'où l'existence de plusieurs liens sociaux ...

II. l'évolution du rôle des instances d'intégration dans nos sociétés

Intro : Peut-on parler d'un affaiblissement du lien social ? Cet affaiblissement est-il le fruit d'un individualisme excessif ? Quel est le rôle des grandes institutions dans l'évolution du lien social ?

Une institution est un ensemble de règles sociales qui s'imposent aux individus et réglementent leurs comportements.

Dans les sociétés traditionnelles, il existe des institutions fortes (la famille, la Religion, l'Etat, les corps de métier) alors que dans les sociétés industrielles, ces institutions intégratrices ont évolué et leur poids respectif dans la socialisation des individus a été modifié.



A) Les liens familiaux sont-ils en train de se distendre ?

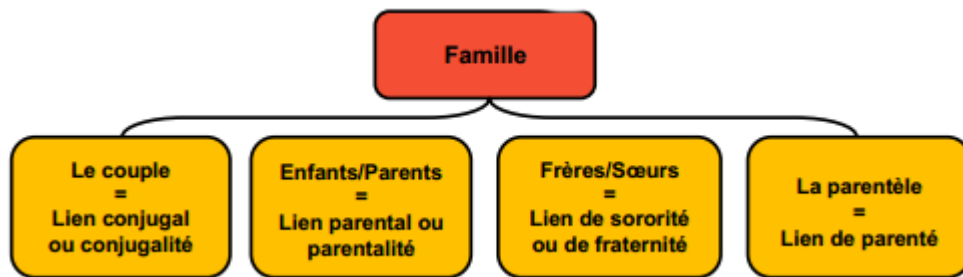
1) thèse : oui

a) Privatisation et individualisation de la famille

La famille 2 réalités :

Famille au sens strict -> groupe conjugal ou domestique, composé des parents et des enfants vivant sous le même toit.

Famille au sens large -> ensemble des personnes qui sont liées par le sang ou par des alliances qu'elles vivent ou non sous un même toit. (Oncles, cousins, grands-parents...)



Depuis le XVIII^e siècle, la famille s'est :

- Démocratisée** (Femme qui s'autonomise, enfants qui ont de plus en plus de droit...)
- Individualisée** (Education des enfants davantage sur la construction de leur personnalité que sur la reproduction sociale et familiale)
- En partie **étatisée** (écoles obligatoires, allocations, crèches...)

b) Une fragilisation apparente des liens familiaux et de la socialisation

La famille a été longtemps considérée comme le socle premier sur lequel reposait l'ensemble de la société.

Mais : Un certain nombre d'indicateurs semblent montrer que les liens familiaux se sont fragilisés :

- Le lien conjugal semble remis en cause par la baisse des mariages et la montée des divorces

(Désinstitutionnalisation de l'Union et divorces qui ont quadruplés depuis 1955)

- Les liens entre parents et enfants semblent devenir moins intenses

*(Baisse de la taille de la famille suite de la baisse de la fécondité + Autonomisation des enfants + Famille qui perd sa fonction de socialisation ; rôle de l'école, les médias, internet. **Socialisation** désormais **inversée** : les enfants initient leurs parents à ces nouvelles pratiques sociales)*

- Les liens de parenté semblent également s'affaiblir

*(Perte du caractère obligatoire des visites à la famille, vie solitaire qui augmente surtout chez les personnes âgées : **Situation d'isolement relationnel**)*

c) Cependant, l'individualisme n'a pas mis fin à la solidarité familiale

Il y a deux façons de concevoir les progrès de l'individualisme au sein de la famille :

- Pour François de Singly, cette autonomisation croissante des membres de la famille vis-à-vis de la famille elle-même (de la femme vis-à-vis de son mari, des enfants vis-à-vis des parents) peut être considérée comme une évolution positive. La famille est devenue une « famille relationnelle » dont les membres passeraient entre eux des contrats librement négociés. Cette démocratisation de la famille réaliserait en partie l'idéal démocratique : liberté, égalité, fraternité.

□ Pour Louis Roussel, cette évolution est négative. Les relations au sein de la famille se sont distendues. Elles rendent la « famille incertaine » avec une montée des égoïsmes et une incapacité des individus à vivre en collectivité. La « désinstitutionnalisation » de la famille menacerait la cohésion sociale.

En réalité, la solidarité familiale est toujours aussi forte lorsque les conditions économiques et sociales le lui permettent. Même si les membres de la famille se sont autonomisés, les relations familiales restent intenses :

2 : antithèse

Les liens conjugaux ne sont pas menacés. Le mariage est une institution forte :

- Volonté de vivre en couple et d'avoir des enfants qui reste largement la norme
- Division des tâches au sein de la famille qui reste très complémentaire
- Durée de vie moyenne en couple qui s'allonge avec l'espérance de vie.

Les liens parentaux restent intenses :

- La plupart des jeunes vivent avec leurs deux parents
- Le groupe domestique demeure le cadre privilégié de la « socialisation primaire »
- Les relations entre parents et enfants sont de plus en plus régulées par la norme du respect mutuel la famille continue à protéger matériellement et affectivement les enfants.

Les liens de parenté sont durables :

- La taille de la famille est moins réduite qu'on ne le pense
- La parentèle est souvent concentrée géographiquement
- Les relations entre les adultes et leur famille restent intenses
- Les membres de la famille élargie s'échangent de nombreux services et des dons en argent

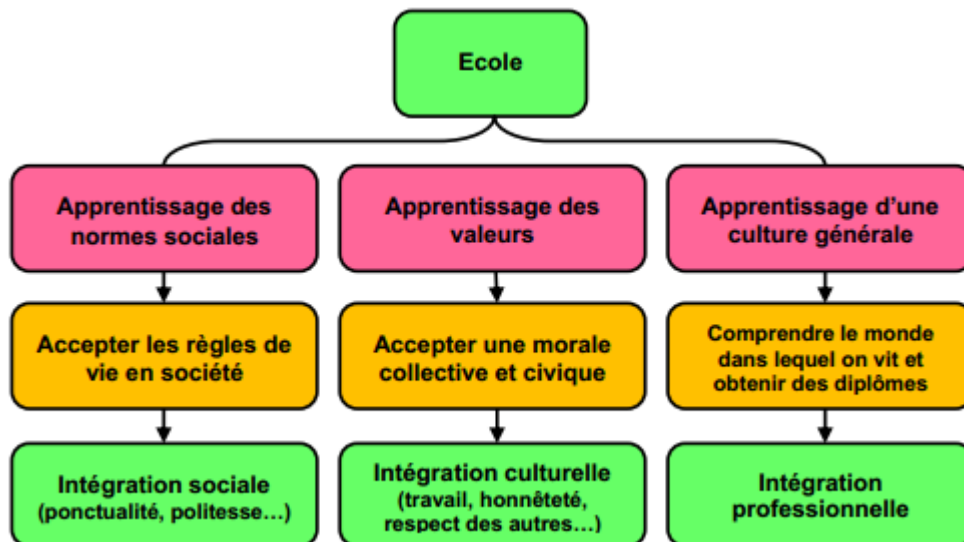
B) L'École est encore capable d'intégrer les individus ?

1) l'école reste un vecteur d'intégration sociale : thèse

a) L'école a pour vocation d'intégrer

Durkheim considérait que l'école était **une institution socialisatrice** majeure qui devait se substituer partiellement à la famille pour intégrer les individus à la société. . L'école républicaine doit permettre une **triple intégration** des individus :

- Intégration sociale
- Intégration culturelle
- Intégration subjective



L'école véhicule, en effet, un certain nombre de valeurs fondamentales des sociétés démocratiques :

- L'égalité des chances
- La laïcité
- La méritocratie
- La culture savante

Pour réaliser ces différents objectifs, l'École s'est progressivement réformée dans le sens d'une ouverture croissante de l'école à toutes les couches de la population :

- La gratuité de l'école
- La mixité des établissements
- L'élévation de l'âge de la scolarité obligatoire
- L'unification progressive du système scolaire

Cependant, depuis une dizaine d'années, un autre mouvement est en marche qui, en voulant prendre en compte la diversité des situations sociales, entraîne une diversité des traitements :

- La discrimination positive
- L'individualisation de l'enseignement
- La diversification des parcours scolaires
- La démocratisation de l'institution
- La décentralisation

2) les limites de l'intégration : antithèse :

a) *L'intégration a réussi mais se heurte à des difficultés croissantes*

Lorsque l'on fait le bilan d'un siècle de scolarisation, on peut noter que l'école a bien rempli sa fonction intégratrice :

- Le niveau culturel de la population a augmenté
- Cet effort de l'Etat s'est aussi traduit par une relative démocratisation qualitative
- La promotion de la femme dans la société
- L'intégration des enfants d'immigrés
- L'acquisition d'un esprit critique

b) Mais l'intégration se heurte à des difficultés croissantes

Le système scolaire n'a pas réussi totalement à intégrer et à assurer la cohésion sociale :

- Une proportion non négligeable d'élèves, issus souvent des milieux les plus défavorisés, sont en échec scolaire
- La **massification de l'Ecole** ne s'est pas traduite par une démocratisation réelle
- Le système scolaire reste encore **élitiste et ségrégationniste**

Sans qu'il y ait une intention consciente des acteurs (parents d'élèves, enseignants, chefs d'établissement...) chaque stratégie aboutit à un « effet pervers » : Montée des **logiques communautaires** par exemple.

Ainsi, l'Ecole française, dans sa volonté d'intégrer et de sélectionner les élèves se trouve confrontée à une triple contradiction :

- Poursuit un objectif de démocratisation de l'éducation tout en assurant une fonction de sélection
- Prééminence du rôle de l'école et du diplôme en matière d'insertion professionnelle
- Difficultés à transmettre une culture commune face à des publics scolaires plus hétérogènes à la fois sur le plan social et culturel

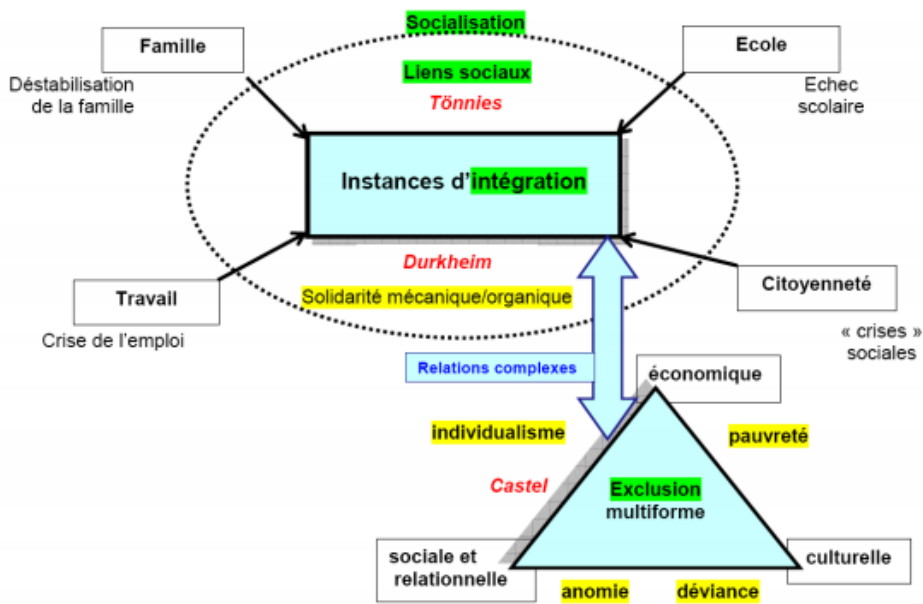
C) L'Etat est-il encore capable d'assurer la cohésion sociale ?

1) La légitimité de l'Etat repose sur le lien de citoyenneté

La citoyenneté correspond au lien politique qui unit dans la sphère publique tous ceux qui appartiennent à la Nation au-delà de leurs différences sociale, de genre ou d'origine. Pour entretenir ce lien de citoyenneté, l'Etat doit non seulement garantir des droits politiques et juridiques, mais également des droits sociaux (Droit à la protection sociale, droit au logement, droit à la santé...) qui vont permettre aux citoyens d'exercer pleinement leur participation à la vie politique. La citoyenneté implique la solidarité nationale. Ainsi, l'Etat-providence en redistribuant les revenus a favorisé les classes moyennes et la cohésion sociale.

2) La légitimité de l'Etat semble remise en cause par l'aggravation de la crise sociale

La citoyenneté politique ne saurait à elle seule assurer la cohésion de la société (Chômage, inégalités...). **Désaffiliation et disqualification sociale** empêchent les individus d'exercer convenablement les différents rôles sociaux qui forment la trame de la vie sociale. Le déficit de capital social affecte les relations sociales au point de provoquer une accentuation des phénomènes de **ségrégation économique, sociale et spatiale**. A cela s'ajoute les discriminations que subissent certains jeunes en raison de leur origine (**délit de faciès**) ou du quartier où ils habitent (**délit d'adresse**). Ensuite, la montée de l'individualisme est souvent perçue comme un facteur d'affaiblissement de la participation politique. Enfin, le pluralisme culturel croissant que connaissent les sociétés démocratiques nourrit des demandes de reconnaissance d'identités et de particularismes divers qui peuvent heurter les valeurs collectives et entraîner des conflits. **(Repli communautaire)**



Notions essentielles
 Notions complémentaires

Schéma réalisé par J-L. Pierre à partir du programme et des indications complémentaires.
 Liste non limitative des auteurs qui peuvent être mobilisés sur ce thème du programme.